

Ouagadougou le 18 SEPT 2023

COMMUNIQUÉ

RELATIF À L'OUVERTURE EN LIGNE DE LA PREMIÈRE SESSION DE DÉPÔT DES DEMANDES DE LITS EN CITÉ OU RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Le Directeur général du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) porte à la connaissance des étudiants des universités publiques et privées conventionnées des villes de Bobo-Dioulasso, de Koudougou et de Ouagadougou régulièrement inscrits, non-salariés et demandeurs de chambres en cité ou résidence universitaire pour leur première fois, qu'une session sera ouverte pour les dépôts en ligne des demandes de lits au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Les dépôts se feront du dimanche 15 octobre 2023 à partir de 00 heure 00 minute au mercredi 25 octobre 2023 à 23 heures 59 minutes sur la plateforme Campusfaso avec les liens :

- « www.campusfaso.bf »;
- ou « hebergement.campusfaso.bf ».

Une fiche technique explicative des différentes étapes du dépôt des demandes est jointe au présent communiqué pour guider les demandeurs.

Pour toute difficulté, une équipe technique est disponible pour répondre à vos besoins.

Le CENOU rassure l'ensemble des étudiants que sa raison d'être est d'améliorer continuellement la qualité de ses prestations au profit des étudiants du Burkina Faso.

Bonne rentrée universitaire 2023-2024 à tous les étudiants du Burkina Faso.

Pièces jointes :

- fiche technique ;
- pièces justificatives à charger.

Ampliation :

Diffusion générale



Le Directeur général

Pr Noël THIOMBIANO

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Cette partie comprend 4 étapes (I à IV) :

N°	ÉTAPES	CONSIGNES
I	Informations personnelles	Il s'agit de décliner votre identité
II	Informations universitaires	Donnez des précisions sur votre cursus
III	Critères	Elle vous permet d'avoir des points pour l'obtention de lit en cité. Elle comprend : <ul style="list-style-type: none">• le métier des parents ;• le statut de l'étudiant ;• le BAC ;• la mention du BAC ;• le niveau d'étude ;• l'âge ;• la nationalité ;• le lieu de résidence permanente ;• le nombre d'années en cité ;• le nombre de frères et de sœurs de l'étudiant en charge. NB : Vous pourrez être amené à charger des justificatifs ou à déposer ultérieurement des justificatifs.
IV	Résumé	Il présente tous les éléments que vous avez renseignés. Vérifiez-les, avant la validation définitive et cliquez sur dépôt.

4. Une notification vous est envoyée par mail vous informant de la réussite du dépôt.

NB :

- A. Le « **mot_de_passe_hébergement** » est le mot de passe obtenu à la création du compte hébergement ;
- B. **Les informations supplémentaires concernent les éléments suivants** :
- les contacts d'une famille d'accueil ;
 - les contacts des parents ;
 - la personne à prévenir en cas de besoin.
- C. Tant que la session de dépôt est ouverte, vous pouvez modifier et mettre à jour votre dossier.
- D. Sont concernés pour la présente session, tous les étudiants remplissant les conditions suivantes :
- avoir effectué son paiement pour l'inscription à l'université sur Campusfaso au titre des années académiques de 2020-2021, 2021-2022 ;2022-2023 et de 2023-2024 ;
 - être inscrit à Bobo-Dioulasso, à Koudougou et à Ouagadougou, seules villes disposant actuellement des cités et résidences universitaires ;
 - ne pas avoir bénéficié d'un hébergement en cités et résidences universitaires.

FICHE TECHNIQUE

La procédure **d'inscription** (choisir entre l'étape 1 ou 2):

Etape 1 : utilisation du lien « <https://www.campusfaso.bf> »

1. Connectez-vous sur le lien « www.campusfaso.bf »
2. Choisissez l'onglet « Hébergement » ;
3. Allez à l'étape 3.

Etape 2 : utilisation du lien « hebergement.campusfaso.bf » ;

1. Connectez-vous sur le lien « hebergement.campusfaso.bf » ;
2. Allez à l'étape 3.

Etape 3 : Suite de l'inscription

1. Cliquez ensuite sur le menu « connexion » à droite et choisissez « s'inscrire » ;
2. Dans la page qui s'affiche, saisissez « l'Identifiant national d'Etudiant (INE) », créez votre compte en renseignant les informations supplémentaires (*voir NB, A*) et acceptez les différentes conditions de l'hébergement ;
3. Pour vous permettre d'accéder à l'espace de dépôt de votre dossier, un mail contenant vos identifiants vous sera envoyé sur votre boîte gmail créée à l'occasion de votre inscription sur Campusfaso.

La procédure **de dépôt** (choisir entre l'étape A ou B):

Etape A : utilisation du lien « <https://www.campusfaso.bf> »

1. Connectez-vous sur le lien « <https://www.campusfaso.bf> »
2. Choisissez l'onglet « Hébergement » ;
3. Allez à l'étape C.

Etape B : utilisation du lien « hebergement.campusfaso.bf » ;

1. Connectez-vous sur le lien « hebergement.campusfaso.bf » ;
2. Allez à l'étape C.

Etape C : Suite du dépôt

1. Cliquez ensuite sur le menu « connexion » à droite et choisissez « se connecter » ;
2. Dans la page qui s'affiche, saisissez « l'Identifiant national d'Etudiant (INE) » puis, renseignez votre **mot_de_passe_hebergement** obtenu sur votre messagerie gmail et cliquez sur « se connecter » ;
3. Vous aurez votre espace pour constituer votre dossier ;

LITS DISPONIBLES ET CHRONOGRAMME

A. Lits disponibles

N°	REGIONS	FILLE	GARCON	TOTAL
1	Bobo-Dioulasso	508	1 019	1 527
2	Koudougou	324	272	596
3	Ouagadougou	268	306	574
4	UTS	390	616	1 006
Total general		1490	2 213	3 703

B. Chronogramme

- **1^{ère} session** : 15 octobre 2023 à partir de 00heure 00 au 25 octobre 2023 à 23heures 59 minutes ;
- **2^{ème} session** : 2 novembre 2023 à partir de 00heure 00 minute au 10 novembre 2023 à 23heures 59 minutes ;
- **Travaux d'analyse** : 13 au 18 novembre 2023 ;
- **L'admission** : 27 novembre 2023.